

GrandAngoulême : Lancement de l'appel à projets du Challenge Positif 2022

mercredi 2 novembre 2022, par [lpe](#)

Fort du succès des deux premières éditions, EurekaTech, Technopole du GrandAngoulême, lance son appel à projets du Challenge Positif 2022. A la fois concours local et programme d'apprentissage des techniques de l'entrepreneuriat innovant, le Challenge ambitionne de détecter et de développer des projets qui génèrent un changement positif pour le territoire et ses habitants.

Le Challenge Positif, comment ça fonctionne ?

Toute personne morale ou physique peut soumettre un projet innovant à impact positif (c'est-à-dire en lien avec l'économie verte, le lien social, la production et la consommation locale). Les candidats sélectionnés se retrouveront pour une durée de 3 mois de travail collaboratif pour mener à bien leur projet.

Comment ? A l'aide d'un programme de pré-incubation sur l'entrepreneuriat et l'innovation mis en place spécialement par la technopole EurekaTech.

Le Challenge Positif comporte 6 grandes étapes : l'appel à projets, la sélection et l'annonce des lauréats, un atelier de lancement, le programme de travail en janvier, un créathon avec les étudiants du territoire, ainsi que la soirée de clôture en mars.

Plus de détails sur le programme :

<https://www.eurekaTech.fr/challengepositif2022/le-programme-2022>

A partir de janvier, les lauréats bénéficieront d'un programme de 3 mois pour apprendre les techniques de l'entrepreneuriat innovant (coaching, ateliers, formations, rencontres inspirantes avec des entrepreneurs, conférences...), développer leur projet et pourquoi pas, créer leur entreprise à terme. En bonus, une soirée de clôture aura lieu fin mars pour célébrer la promo 2022 : élection du meilleur pitch, networking et surprises seront au menu.

Au total : 210 h de mentoring, coaching et ateliers d'une valeur de 25000€.

Outre le développement d'un projet, le challenge est aussi l'occasion pour les porteurs de projet, étudiants ou individuels, d'élargir leur réseau professionnel, de rencontrer de futurs partenaires et des entreprises.

La marraine de l'édition 2022 : Sandrine POILPRE

Pour succéder à Déborah Pardo (scientifique, exploratrice, entrepreneure), marraine de l'édition 2020 et Walter Bouvais (entrepreneur engagé et auteur) en 2021, le Challenge Positif accueille cette année, Sandrine Poilpré, entrepreneure, ambassadrice de l'entrepreneuriat féminin et engagée en faveur d'un environnement plus durable. Sandrine est co-fondatrice et associée de la société Keenat (Keeping Our Nature), qui propose des solutions innovantes pour sensibiliser, collecter et recycler des déchets. Au cœur de l'économie circulaire et entreprise de l'ESS, Keenat accompagne ses clients et partenaires dans la mise en place de projets sociaux et environnementaux. Parallèlement Sandrine intervient régulièrement auprès de tous publics sur ses sujets de prédilection : innovation sociale, entrepreneuriat social, entrepreneuriat féminin, recyclage, environnement... Si elle en est arrivée là aujourd'hui c'est grâce aux rencontres qui lui ont permis d'apprendre et d'évoluer. Sandrine, passionnée et bienveillante, saura inspirer les lauréats avec dynamisme et faire grandir leurs projets.